

QUI CONTACTER ?

Si vous êtes intéressé par la formation proposée par l'ARPPEA, adressez une lettre de motivation au secrétariat de l'ARPPEA qui transmettra à la Commission d'Enseignement

Madame SOUBAI
Immeuble VIRE
06 rue Toulouse Lautrec
76120 LE GRAND QUEVILLY

LIEU DE FORMATION

Les formateurs de l'ARPPEA sont situés majoritairement en Normandie (Caen, Rouen) mais aussi à Paris.

Afin de faciliter la formation aux candidats qui ne résideraient pas en Normandie, nous admettons de valider des formations menées à terme dans d'autres régions après accord de la Commission d'Enseignement.

COÛT

Tarif individuel

1ère année de cursus: 410€

A partir de la 2ième année: 330€

Tarif formation continue

1ère année de cursus : 710€

A partir de la 2ième année: 610€



Siège social :

Immeuble VIRE
06 rue Toulouse Lautrec
76120 LE GRAND QUEVILLY
E- mail: arppea@laposte.net
Site web: www.arppea-asso.fr

ARPPEA

Normandie

Affiliée à la Fédération Française de
Psychothérapie Psychanalytique de l'Enfant et
de l'Adolescent



F.F.P.P.E.A

Association Régionale de Psychothérapie
Psychanalytique de l'Enfant et de l'Adolescent



N° Formateur: 25 14 01238 14

QU'EST-CE QUE L'ARPPEA ?

Créée en 1992 (puis structurée en association loi 1901 en 1996) par 4 analystes de l'IPA (International Psychoanalysis Association), l'ARPPEA a pour but d'offrir une formation en Psychothérapie Psychanalytique de l'Enfant et de l'Adolescent.

En tant qu'association, elle se donne aussi pour vocation de diffuser l'information sur les développements de cette discipline, de promouvoir des échanges aux niveaux national et international.

L'ARPPEA tient compte du contexte et mène une réflexion sans cesse en mouvance.

L'ARPPEA est l'une des associations constituantes de la Fédération Française de Psychothérapie Psychanalytique de l'Enfant et de l'Adolescent (FFPPEA), créée en 1999, fédération des associations de plusieurs régions françaises qui partagent les mêmes critères de formation ainsi que les mêmes principes éthiques et déontologiques.

Par l'intermédiaire de la FFPPEA, l'ARPPEA adhère à l'European Federation for Psychoanalytic Psychotherapy (EFPP), importante fédération européenne, fondée à Londres en 1991, regroupant une trentaine de pays européens et fédérations des organisations nationales qui dispensent une formation sur des critères communs.

CURSUS DE FORMATION

La formation repose sur des supervisions, des séminaires, des journées de rencontre.

❖ Supervisions

Le thérapeute en formation mènera 3 supervisions:

- une supervision hebdomadaire pour une psychothérapie à trois séances par semaine
- deux autres supervisions pour des psychothérapies à deux séances par semaine dont une supervision à un rythme hebdomadaire et l'autre éventuellement à un rythme plus espacé.

Chacun doit expérimenter la supervision individuelle et si possible la supervision de groupe.

- ❖ Séminaire inaugural, recouvrant une dizaine de séances de 2h afin de sensibiliser à diverses notions (transfert, contre-transfert, cadre, alliance thérapeutique, fantasmes, jeu, dessin, travail avec les parents ...)
- ❖ Un an de séminaire clinique mensuel thématique
- ❖ Un an de séminaire mensuel de textes

Une formation à l'observation psychanalytique des bébés selon Esther Bick est recommandée, sans être obligatoire.

FORMATEURS

- ❖ C. Brodin (SPP)
- ❖ B.Broustail-Perrot (SPRF)
- ❖ P.Corde (SPP)
- ❖ L.Edy (APF)
- ❖ D.Houzel (APF)
- ❖ C.Jacquot (SPP)
- ❖ B.Lecchevalier (SPP)

Chaque thérapeute en formation est invité à choisir un tuteur parmi les formateurs afin d'être accompagné dans son cursus.

CRITERES DE CANDIDATURE

Le candidat doit avoir l'expérience d'une analyse personnelle ou en cours avec un analyste de l'IPA, à la fréquence de 3 séances hebdomadaires.

Suite à deux entretiens avec deux membres différents de la commission d'enseignement, cette dernière transmet au candidat la décision concernant la demande de formation.

NB: le titre de psychothérapeute selon la loi française est réservé aux psychologues et psychiatres.